



Comité de Programmation Leader Lundi 12 juin 2016 à Garde Colombe Relevé de décisions

ETAIENT PRESENTS :

Sphère privée

Philippe ANTOINE, titulaire, Emploi et Economie Sociale et Solidaire

Jean-Claude GAST, titulaire, Jeunesse et Culture

Christian GODART, titulaire, Conseil de Développement

Nicolas LAUGIER, titulaire, Commerces

Cédric LE MAT, suppléant, Artisanat

Anicq LECOCQ, suppléante, Conseil de Développement

Amélie SCARAFAGIO, titulaire, Associations

Marie-Cécile THOMAS, suppléante, Personnes Ressources

Sphère privée

Pierre BRISSON, titulaire, Chambre Régionale des Métiers et de l'Artisanat

Arlette CLAVEL MAYER, suppléante, Communauté de Communes du Sisteronais-Buëch

Alain D'HEILLY, titulaire, Communauté de Communes du Sisteronais-Buëch

Edmond FRANCOU, suppléant, Association du Pays Sisteronais-Buëch

Bruno LAGIER, titulaire, Communauté de Communes du Sisteronais-Buëch

Laurence LONG, titulaire, Chambre d'Agriculture des Hautes-Alpes

**14 présents / 12 voix [7 sphère privée / 5 sphère publique]
Soit 66 % de présents votants dont 58 % de privés → double quorum atteint**

MEMBRES EXCUSES :

Jean-Pierre BRIOULLE, Anne EXPERT, Jacques FRANCOU, Tristan KLEIN, Pierre LAGARDE, Thierry LHEUREUX, Ghislaine NICOLAS CHARVET, Marie-Odile PUCHELLE, Serge ROCHE, Michel SARLIN, Jean-Pierre TEMPLIER, Jean-Marie TROCCHI, Didier VO-DINH

REPRESENTANTS INVITES ET TECHNICIENS PRESENTS :

DE CHILLY Diane, Pays Sisteronais-Buëch

ELAPHOS Thibaut, Pays Sisteronais-Buëch

MANUEL Karine, Pays Sisteronais-Buëch

NINON Sébastien, Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur

ORDRE DU JOUR

1. Point sur le calendrier et la mise en œuvre des projets
2. Analyse de six dossiers en opportunité

La séance débute à 18h05

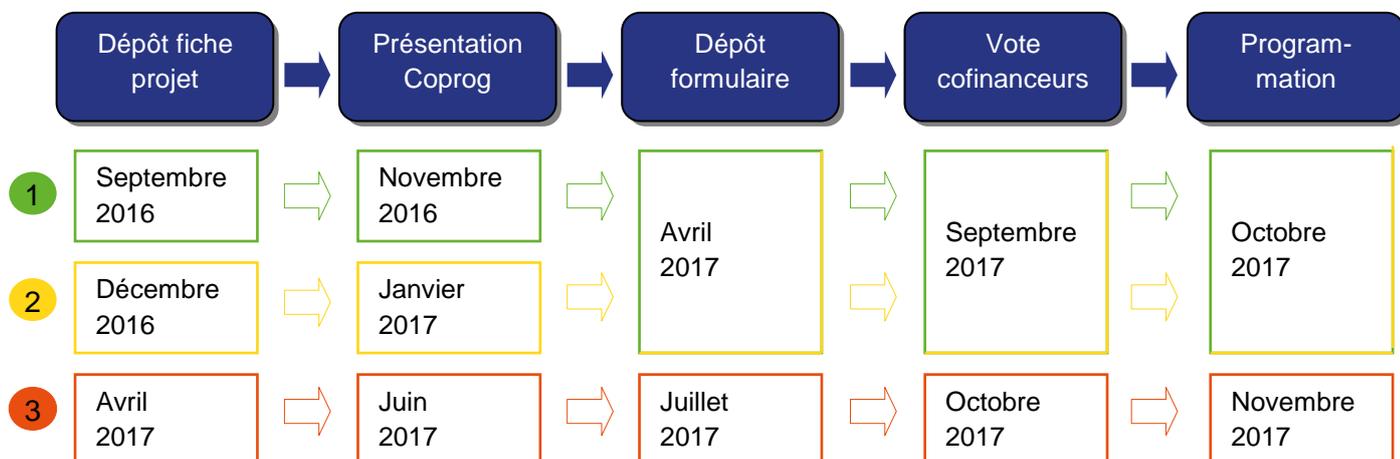


Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur



1. Point sur le calendrier et prochaines échéances

En raison du retard pris dans l'émission des formulaires de demande de subvention et de nouvelles règles de procédures édictées tardivement par la Région, les projets des deux appels à proposition de 2016 vont finalement s'inscrire dans les mêmes délais de programmation. Les premiers dossiers ne pourront être programmés qu'en octobre 2017.



→ Au vu de la vitesse de programmation et l'incertitude des dossiers qui seront véritablement programmés, faut-il relancer des appels à proposition dès aujourd'hui ou attendre la fin d'année 2017, une fois que le GAL aura connaissance de la consommation de l'enveloppe ?

Le Comité de Programmation décide d'attendre les premières programmations pour relancer les appels à proposition LEADER.

2. Examen des projets pour opportunité

Le Comité de programmation a émis un avis en opportunité sur chacun des projets ; cet avis en opportunité ne constitue pas une garantie d'obtention de subvention.

1^{er} projet présenté – 235-2017-AAP3-TO4-01 - Animation et développement numérique de la randonnée sur le territoire Sisteronais Buëch

Nom de l'opérateur :	Syndicat mixte intercommunautaire des activités de randonnée
Nom du projet :	Animation et développement numérique de la randonnée sur le territoire Sisteronais Buëch
Personnes sortant de la salle pour le vote (conflit d'intérêt)	Bruno LAGIER, Arlette CLAVEL MAYER
Avis d'opportunité	Avis favorable : 10 voix Avis défavorable : 1 voix Abstentions : 0 voix Ce dossier obtient un avis favorable

2^e projet présenté – 235-2017-AAP3-TO4-02 - Travaux d'aménagement et équipement d'un lieu partagé.

Nom de l'opérateur :	Association Le Hang'Art
Nom du projet :	Travaux d'aménagement et équipement d'un lieu partagé.
Personnes sortant de la salle pour le vote (conflit d'intérêt)	/
Avis d'opportunité	Avis favorable : 3 voix Avis défavorable : 8 voix Abstentions : 1 voix <u>Ce dossier obtient un avis défavorable</u>

3^e projet présenté – 235-2017-AAP3-TO4-03 - L'Alim : un tiers-lieu en milieu rural

Nom de l'opérateur :	Association AVENTIC
Nom du projet :	L'Alim : un tiers-lieu en milieu rural
Personnes sortant de la salle pour le vote (conflit d'intérêt)	/
Avis d'opportunité	Avis favorable : 1 voix Avis défavorable : 8 voix Abstentions : 3 voix <u>Ce dossier obtient un avis défavorable</u>

4^e projet présenté – 235-2017-AAP3-TO4-04 - Accroître la connaissance du territoire par l'information géographique

Nom de l'opérateur :	Communauté de communes Sisteronais-Buëch
Nom du projet :	Accroître la connaissance du territoire par l'information géographique
Personnes sortant de la salle pour le vote (conflit d'intérêt)	Edmond FRANCOU / Alain D'HEILLY / Bruno LAGIER / Arlette CLAVEL MAYER
Avis d'opportunité	Avis favorable : 9 voix Avis défavorable : 0 voix Abstentions : 0 voix <u>Ce dossier obtient un avis favorable</u>

5^e projet présenté – 235-2017-AAP3-TO5-01 - Vivre ensemble au Teron Bas, Eourres

Nom de l'opérateur :	Mairie d'Eourres
Nom du projet :	Vivre ensemble au Teron Bas, Eourres
Personnes sortant de la salle pour le vote (conflit d'intérêt)	/
Avis d'opportunité	Avis favorable : 5 voix Avis défavorable : 6 voix Abstentions : 1 voix <u>Ce dossier est ajourné</u>

6^e projet présenté – 235-2017-AAP3-TO5-02 - Nomad'Sport

Nom de l'opérateur :	Fédération des Foyers Ruraux des Alpes du Sud
Nom du projet :	Nomad'Sport
Personnes sortant de la salle pour le vote (conflit d'intérêt)	/
Avis d'opportunité	Avis favorable : 8 voix Avis défavorable : 3 voix Abstentions : 1voix <u>Ce dossier obtient un avis favorable</u>

Fait à Sisteron, le 14 juin 2017

Bruno LAGIER,

Président du GAL Sisteronais-Buëch

